

## S'INSCRIRE SUR UN RÉSEAU SOCIAL

Les réseaux sociaux, comme Facebook par exemple, sont des sites Internet qui permettent de rester en contact avec des amis ou des connaissances et de partager avec eux un certain nombre d'informations. Près d'un adolescent sur deux est inscrit sur Facebook.

### 1 Choisir un réseau social

En général, les adolescents choisissent de s'inscrire sur le même réseau social que la plupart de leurs amis. Les plus connus de leur génération sont **Facebook, MySpace, Skyblog ou Windows Live.**

### 2 S'inscrire

La deuxième étape consiste à **ouvrir un compte** sur un tel site de réseau social en remplissant le formulaire d'inscription. S'inscrire sur un réseau social est complètement gratuit, mais les informations personnelles données lors de l'inscription peuvent être utilisées à des fins de prospection commerciale.

### 3 Créer son profil

Il s'agit de créer sa carte d'identité virtuelle (nom, photo, centres d'intérêts...) appelée le plus souvent « profil ». **Attention à ne pas mettre d'informations trop personnelles** : religion, idées politiques, adresse, numéro de téléphone...

### 4 Sécuriser son profil

Sur les principaux sites de réseaux sociaux, il est possible de configurer ses paramètres de confidentialité. Sur Facebook, par exemple, **on peut décider de qui voit ses informations, ses photos ou ses coordonnées** : tout le monde, ses amis et les amis de ses amis, seulement ses amis ou seulement un groupe d'amis.

### 5 Recruter des amis

On peut ensuite inviter ses connaissances à nous rejoindre sur le site de réseau social. Il peut s'agir de véritables amis, de vieux copains, de membres de sa famille... **Il vaut mieux éviter d'importer son carnet d'adresses pour inviter tous ses contacts.**

### 6 Partager des infos

Il est alors possible d'échanger des informations, des photos, des vidéos, des liens, des messages, des invitations à des événements, de communiquer et même de jouer.

#### Ne pas oublier !

- Au moment de renseigner le formulaire d'inscription, on peut ne remplir que les champs obligatoires. On n'est pas obligé de tout dire.
- La principale tentation est d'en dire trop, de donner trop d'informations personnelles ou intimes. Attention, les informations sur la vie privée peuvent être lues et utilisées par des personnes à qui elles n'étaient pas initialement destinées : famille, profs...
- Comme dans la vraie vie, il faut faire attention à ce que l'on dit et à ce que l'on publie. Il ne faut pas se mettre en danger ni mettre quelqu'un mal à l'aise.
- Il faut toujours demander à quelqu'un l'autorisation de publier sa photo avant de la mettre en ligne.

#### En lien

- **La fiche 2** : Partager ses photos.
- **La fiche « pédagogique »** : Qu'est-ce qu'un ami sur un réseau social ?